



# Fiche complémentaire

Je soussigné(e) **Nom** : ..... **Prénom** : .....  
Représentant légal de l'enfant **Nom** : .....  
**Prénom** : .....

## Autorise :

- les Coqs Rouges à utiliser l'image de mon enfant (photos, vidéos, enregistrements) à travers les différents supports de communication (site internet des Coqs Rouges, magazine des Coqs Rouges, réseaux sociaux, affiches, flyers, newsletter, guide d'accueil des Coqs Rouges, documentations diverses...)

Oui  Non

- les Coqs Rouges à envoyer des messages d'informations aux adresses mail mentionnées dans le dossier d'inscription

Oui  Non

## Divers

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) le vendredi 25 mai 2018, l'association a mis à jour ses règles de confidentialité. Pour l'exercice de mes droits, je peux contacter le Délégué à la Protection des Données (DPD) par mail à : communication@coqsrouges.fr

Dans le cadre de leur activité associative, les adhérents aux Coqs Rouges sont couverts par un contrat Responsabilité Civile et Individuelle Accident souscrits chez Groupama (garanties minimales).

Fait à Bordeaux, le .....

Signature :

## **Informations complémentaires obligatoires si besoin du mercredi**

**\*Je certifie avoir pris connaissance du Règlement intérieur 2022/2023 des accueils de loisirs et m'engage à le respecter.**

**\*Je souhaite que mon enfant soit accueilli :** (cocher votre choix)

- Tous les mercredis de l'année
- Un mercredi sur deux toute l'année (calendrier des mercredis à préciser lors de l'inscription)
- Ponctuellement et sur demande (réservation non prioritaire)

**\*Choix du menu :**

La Mairie de Bordeaux propose aux enfants qui déjeunent à la restauration scolaire trois types de menus et cela est respecté sur les Accueils de Loisirs (mercredis et vacances).

Je coche mon choix pour mon enfant :

- menu du jour**, qui peut être végétarien ou composé de viande (bœuf, veau, agneau, porc) ou de poisson ou d'œufs
- menu du jour végétarien** (sans viande, sans poisson)
- menu du jour sans porc** (en remplacement du plat proposé à base de porc)

Je reconnais que ce choix sera appliqué tous les mercredis de l'année (ainsi que pendant les vacances scolaires sur les écoles Argonne et Solférino).